

## Soumission de communications

# Congrès scientifique annuel de l'ACMU

## Du 2 au 6 juin 2007

### Demande de communications

L'ACMU invite tous les chercheurs à soumettre les résultats de leur recherche originale clinique, fondamentale ou sur la santé de la population pour présentation lors du Congrès scientifique de l'ACMU 2007 à Victoria, Colombie-Britannique, du 2 au 6 juin 2007. Le Comité organisateur a travaillé très fort pour s'assurer que la présentation des travaux de recherche sera bien en évidence lors de ce congrès. Les communications doivent représenter une recherche originale qui

- a) n'a pas été publiée ni présentée lors d'un congrès scientifique national (canadien) et
- b) n'a pas déjà été publiée dans un journal ni dans une revue ou un livre en ligne.

Tous les résumés doivent nous parvenir par voie électronique au plus tard **le 1<sup>er</sup> décembre 2006**, à 23 h 59 HNR.

### Instructions pour la préparation des résumés

Veillez suivre les instructions. Le non-respect de ces instructions entraînera la disqualification de votre résumé. Les résumés peuvent être soumis en français ou en anglais. Ils doivent être tapés à simple interligne, de façon claire et lisible. Ils doivent être soumis électroniquement, **après le 1<sup>er</sup> novembre 2006**, de la manière suivante : visitez le site Web du Consortium de recherche de l'ACMU ([www.caep.ca/rc](http://www.caep.ca/rc)). Cliquez sur *Call for CAEP Abstracts* et suivez les instructions. Remplissez les cases obligatoires. Ne laissez aucun champ non rempli. Les résumés doivent comprendre, dans l'ordre : Introduction, Méthodes, Résultats, Conclusions, et chaque titre doit être souligné. Donnez l'affiliation hospitalière, la ville et la province de résidence de l'auteur principal seulement. Le texte du résumé doit être justifié à gauche et comporter un maximum de 300 mots. Les abréviations doivent être gardées à un strict minimum et être définies lors de leur première utilisation dans le texte. NOTE : Aucun graphique ni tableau sous quelque forme que ce soit ne sera accepté.

### Processus d'étude des résumés

Tous les résumés seront étudiés par au moins trois pairs examinateurs de l'ACMU à l'aide d'une grille d'évaluation normalisée. Les examinateurs du Comité de recherche ne connaîtront pas le(s) nom(s) de(s) auteur(s) ni leur affiliation hospitalière. Les examinateurs n'évalueront pas de résumés provenant de leur propre province. Des déclarations de conflit d'intérêt seront fournies à chacun des examinateurs. Les résumés seront choisis pour une présentation orale ou par affiche. Pour les présentations orales, la longueur sera de dix minutes, cinq minutes étant prévues pour la discussion. Les affiches seront installées dans un endroit central du Centre des Congrès de Victoria. La notification de l'acceptation d'un résumé sera transmise par courriel ou par télécopieur au plus tard **le 26 mars 2007**. Par conséquent, toutes les coordonnées personnelles doivent être exactes lors de la demande. Nous regrettons de ne pouvoir donner de notification par téléphone. L'horaire complet des présentations sera affiché sur le site Web de l'ACMU ([www.caep.ca](http://www.caep.ca)) et sur celui du Consortium de recherche ([www.caep.ca/rc](http://www.caep.ca/rc)). La publication de la communication originale dans le *JCMU* se fera une fois que les résumés auront été acceptés.

### Concours de présentation de communications des résidents

Fujisawa Canada a accepté une fois de plus d'appuyer le Concours de recherche des résidents. Le Comité de recherche de l'ACMU assumera les frais de déplacement de dix résidents dont les résumés auront été choisis. Les résidents doivent faire partie de programmes canadiens de MU agréés (CMFC ou RCPS) et doivent avoir obtenu leur diplôme au cours de l'année précédente (c.-à-d. en juillet 2006). Le résident doit être le chercheur principal et être responsable du développement du projet, être celui qui présente la communication (présentation orale) et être l'auteur nommé en premier. Les fellows (médecine d'urgence pédiatrique et autres) ne sont pas admissibles à ce concours, à moins que leur recherche n'ait été terminée pendant leur résidence en MU.